

Erratum

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication du bulletin du 8 février 2008 – Volume 5, numéro 5. Le nom de cet individu aurait dû se lire ainsi dans la section 3.4.2.1 :

- Graham, Alexander Evans
Morgan Stanley Canada limitée

Le 15 février 2008.